



ARQ - ANCRAGE & RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ MFR POUR LES TERRITOIRES

17 PAYS CONCERNÉES

BÉNIN
BOSNIE-HERZÉGOVINE
BRÉSIL
BURKINA FASO
CAMEROUN
COLOMBIE
COMORES
GUINÉE CONAKRY
HAÏTI
MADAGASCAR
MAROC
MAURICE
MAURITANIE
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
SÉNÉGAL
TCHAD
TOGO

LES MAISONS FAMILIALES RURALES : POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

La jeunesse mondiale est plus que jamais confrontée à de nombreux défis. En Afrique, c'est plus d'un jeune sur quatre qui n'a pas d'emploi, d'éducation ou de formation et seulement 3% des jeunes sont inscrits dans l'enseignement professionnel*. Partout dans le monde, la crise du COVID19 a exacerbé les difficultés d'accès à l'emploi et a creusé les inégalités entre les sexes**, les femmes étant confrontées à davantage d'obstacles liés à leur participation au marché du travail***. S'ajoute à ces difficultés la dégradation des contextes sécuritaires qui entraîne une augmentation du nombre de personnes déplacées internes.

LE PROGRAMME ARQ VISE LA QUALITÉ

Les mouvements MFR de chaque pays tiennent une place importante dans le domaine de la formation agricole et rurale. Le projet ARQ vise à consolider cette place par le renforcement qualitatif des MFR, tout en s'appuyant sur le réseau international de partenaires, et en

Dans les territoires où elles sont implantées, les MFR accompagnent le développement de l'agriculture familiale et d'activités non agricoles, par la formation professionnelle et l'accompagnement à l'insertion des jeunes et adultes. Mais plus largement, elles favorisent le développement d'un tissu social dans les territoires, elles se préoccupent de l'épanouissement des acteurs ruraux et luttent ainsi contre l'exode rural tout en contribuant au maintien de la paix.

Les MFR de par le monde évoluent dans des contextes différents mais partagent des enjeux communs. La collaboration entre partenaires MFR favorise l'ouverture sur le monde et participe aux objectifs de développement durable suivants : 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 8 (travail décent et croissance économique), 13 (lutte contre le changement climatique) ; et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

prenant mieux en compte les enjeux de développement durable et d'inclusion.

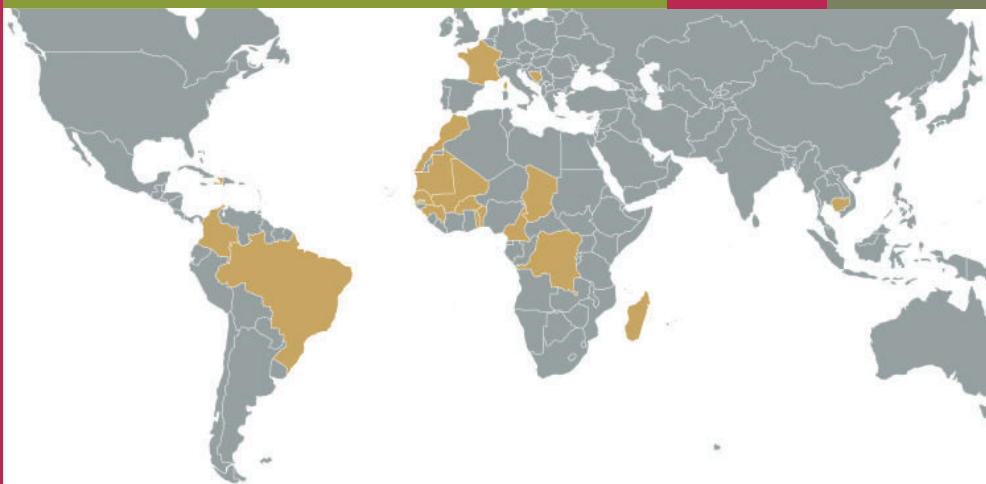
Ce programme s'inscrit dans le respect de la Charte des pratiques partenariales internationales des mouvements MFR, co-signée en octobre 2018 par les partenaires MFR, et formalisant leur engagement et leur volonté de coopérer pour l'avenir des jeunes et des territoires.

3 LES GRANDS AXES

Développer la reconnaissance institutionnelle des mouvements MFR dans les politiques de Formation Agricole et Rurale.

Renforcer les compétences des partenaires MFR par la mutualisation.

Permettre aux partenaires MFR d'être acteurs du changement dans le champ du développement durable.



LES ACTEURS DU PROGRAMME

Ce programme, coordonné par l'Union nationale des MFR françaises, est mené dans le cadre de partenariats entre 21 organisations nationales (ou régionales) et 20 Fédérations françaises. Un Comité de pilotage représentant les partenaires (administrateurs et techniciens) des différentes sous-régions accompagne la cohérence stratégique du programme.

AXES 1, 2, 3	PAYS/RÉGION	FÉDÉRATION FRANÇAISE PARTENAIRE
	Togo	Loire-Auvergne / Drôme-Ardèche
	Guinée Conakry	Sarthe / Mayenne
	Madagascar	Normandie
	Burkina Faso*	Maine-et-Loire
	Bénin	Vendée
	Sénégal	Grand Est
	Colombie	Savoie-Haute-Savoie
	RDC	Bourgogne-Franche-Comté
	Haïti	Occitanie
	Comores	Provence
	Tchad	Charente
	Maroc	Nouvelle-Aquitaine

AXES 2, 3	PAYS/RÉGION	FÉDÉRATION FRANÇAISE PARTENAIRE
	Bosnie-Herzégovine	Auvergne-Rhône-Alpes
	Brésil Nord - Maranhao	Isère
	Brésil Nord - Para	Isère
	Brésil Sud - Rio Grande do Sul	Rhône / Ain
	Brésil Sud - Santa Catarina	Rhône / Ain
	Brésil Sud - Parana	Rhône / Ain
	Cameroun	-
	Maurice	La Réunion
	Mauritanie	Indre-et-Loire

* Fait partie du dispositif jusqu'au 31 mars 2024

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Appui technique (diagnostic, plan d'action) et financier pour le renforcement de la qualité des actions MFR (axe 1 uniquement).
- Mise en place d'une plateforme d'échange d'outils.
- Développement d'une communauté de pratiques autour de sujets communs.
- Création d'un outil numérique renforçant la visibilité des formations MFR.
- Appui au développement d'initiatives au service du développement durable, du genre, et de l'accompagnement des publics spécifiques.

CO-FINANCEURS

- L'Agence Française de Développement (AFD)
- Le Fonjep
- Les Fédérations MFR françaises
- La Fondation MFR Monde
- Les Organisations nationales ou régionales MFR partenaires



ANCRAGE & RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ MFR POUR LES TERRITOIRES